



# PICHETA

Travaux Publics & Environnement

13, route de Conflans  
95480 PIERRELAYE

Tél. : 01 34 64 34 34

Fax : 01 34 64 14 51

E-mail : secretariat@picheta.fr

SIRET 317 896 652 00052

## POUVOIR DE REPRESENTATION

Je soussigné Cédric PANTEL, agissant en qualité de Président de la société **PICHETA**, Société par Action Simplifiée, au capital de 102 548 Euros, dont le siège social est à PIERRELAYE (95480) 13 route de Conflans, immatriculée au Registre du Commerce de Versailles, sous le n°317 896 652

Donne pouvoir à **Monsieur Jérôme BOUCHERET**, exerçant les fonctions de Directeur d'Agence, à l'effet, au nom et pour le compte de ladite Société, dans le secteur géographique s'étendant sur l'Ile de France et la Normandie :

- 1) De consentir et accepter tous traités, marchés, soumissions d'entreprises de travaux publics et privés, à forfait ou autrement. A cet effet :
  - contracter tout engagement et déposer tout cautionnement relativement à ces opérations,
  - traiter toutes affaires commerciales concernant les produits ou travaux entrant dans l'objet de la Société,

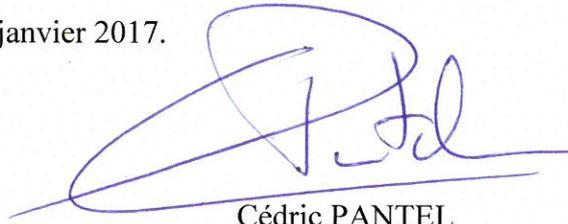
étant précisé que les pouvoirs ainsi consentis sont limités à un montant de :

- 2.000.000 € (deux millions d'euros) pour les marchés de travaux VRD ;
  - 1.000.000 € (un million d'euros) pour les marchés de travaux de démolition.
- 2) De représenter la Société auprès des administrations, collectivités publiques et privées ; en particulier, effectuer toutes démarches pour le compte des services communaux, d'arrondissement, administrations régionales et services des ponts et chaussées, et d'une manière générale, auprès de tout maître d'ouvrage et maître d'œuvre.
  - 3) D'exécuter toutes livraisons et effectuer tous travaux.
  - 4) De gérer le personnel placé sous sa responsabilité dans le cadre de la Législation du Travail et des conventions applicables ou instructions spécifiques intérieures à la Société.

- 5) D'adapter le volume des effectifs en quantité et en qualité, à l'évolution du marché et des activités économiques.
- 6) De donner toutes instructions générales ou particulières dans le cadre de ces responsabilités, et prendre toutes mesures ou toutes décisions en vue de faire appliquer la Législation et la Réglementation en vigueur.
- 7) Aux effets ci-dessus, de signer toutes pièces, et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir est valable à dater de ce jour et jusqu'à révocation expresse.

Fait à Magny-les-Hameaux, le 2 janvier 2017.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by 'Pantel' in a cursive script. The signature is written over a horizontal line.

Cédric PANTEL